

## Délibération N° 2023-12-22-ECO

DSP pour l'exploitation des marchés forains -  
Changement de titulaire (interne au groupe  
Géraud)

## Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant

le Conseil Municipal .....	45
Membres en exercice .....	45
Présents ou représenté.e.s à la séance .....	3
Absents .....	2

## SÉANCE DU 21 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt et un décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **quatorze décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

### ÉTAIENT PRÉSENT.E.S

M. GAUTRAIS, M. CORNELIS, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme MICHEL, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, M. TARGUI, Mme CACAIS-BARANGER,

### EXCUSÉ.E.S - REPRÉSENTÉ.E.S

Mme KLOPP	a donné mandat à M. GAUTRAIS
Mme FENASSE	a donné mandat à Mme MICHEL
Mme NIAKHATE,	a donné mandat à Mme BENZIANE
Mme M. ORJEBIN	a donné mandat à M. GUENICHE
Mme MAFFRE-BOUCLET	a donné mandat à M. SEYE
M. CLERGET,	a donné mandat à M. MORA
Mme GARNIER	a donné mandat à Mme NAIT-BAHLOUL
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à Mme GAUTHIER
Mme JANIAUX	a donné mandat à Mme LELU
M. RISPAL	a donné mandat à Mme SAINT GAL
M. NOMBO POATY	a donné mandat à M. MALLERIN
Mme MARTINEZ	a donné mandat à Mme BOUHADA
M. MATHIEU	a donné mandat à Mme CACAIS BARANGER
Mme INDJA	a donné mandat à Mme CAZALS
M. DE LA CROIX	a donné mandat à M. BERTRAND

### ABSENTS

M. LACHELACHE, Mme LARABI

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**Mme Clémence AVOGNON ZONON** ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

## **LE CONSEIL,**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales, notamment son article L1411-6 portant sur les projets d'avenants aux conventions de Délégation de service public,

**VU** l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concessions,

**VU** le décret 2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concessions, notamment son article 36-4°,

**VU** la délibération du 23/12/2018 approuvant la Délégation de service public pour l'exploitation des marchés forains d'approvisionnement à la SAS Géraud & Associés,

**CONSIDERANT** la convention de Délégation de service public pour l'exploitation des marchés forains d'approvisionnement, conclue entre la Ville et la SAS Géraud & Associés,

**CONSIDERANT** la fusion-absorption, au sein du groupe GERAUD, qui a conduit la SAS GERAUD & ASSOCIES, concessionnaire en titre, à être absorbée par la société LES FILS DE MADAME GERAUD, disposant du même actionariat, et présentant des garanties de capacités financières et opérationnelles similaires,

**CONSIDERANT** la radiation du RCS de BOBIGNY de la SAS GERAUD & ASSOCIES intervenue effectivement le 12 octobre 2021,

**CONSIDERANT** que la substitution de Société doit donc être intervenue au plus tard la veille de cette radiation

**CONSIDERANT**, par ailleurs, que cette modification n'a aucune incidence financière sur la convention de DSP conclue avec la Ville,

**SUR avis de la Commission des Finances,**

**Après en avoir délibéré**

**À LA MAJORITÉ**

Par 34 voix pour

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. TARGUI, Mme CACAIS BARANGER, M. DE LA CROIX

Par 6 voix contre

Mme FENASSE, M. ORJEBIN, Mme MICHEL, M. DAUMONT-LEROUX, Mme MARTINEZ, Mme GAUTHIER

Par 3 abstentions

Mme INDJA, M. BEDOURET, Mme CAZALS

**DECIDE,**

**Article 1 :** d'approuver le transfert de la DSP pour l'exploitation des marchés forains, conclue le 19/12/2018 pour la période 2019-2025, avec la société GERAUD & ASSOCIES, à la société LES FILS DE MADAME GERAUD à effet du 11/10/2021.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire ou son/sa représentant.e à signer le projet d'avenant à la convention correspondant et à prendre toutes autres dispositions nécessaires ou utiles pour la bonne exécution de la présente délibération.

*« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Fontenay-sous-Bois dans le délai de deux mois à compter de sa notification (ou de sa publication). L'absence de réponse à ce recours dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle - 77000 Melun – dans le délai de deux mois :*

- à compter de la notification (ou de la publication) de la délibération ;
- à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement formé. »

POUR EXTRAIT CONFORME

**Jean-Philippe GAUTRAIS**  
Maire

Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne  
le ..... **2 JAN. 2024** .....  
Publication ..... **3 JAN. 2024** .....  
le .....  
Notification  
le .....  
Certifié exécutoire  
Le Maire,



Pour le Maire empêché  
"Adjoint(e) délégué(e)

**N. DANIANI**

Pour le Maire empêché  
"Adjoint(e) délégué(e)

**N. DANIANI**

